

## Informations générales

### Célébration des implantations à Landacres

Lors du 10ème anniversaire du Parc d'activités de Landacres en 2008, des arbres avaient été plantés afin de symboliser la présence des sociétés ayant choisi ce parc afin de développer leur activité. Depuis, six entreprises ont rejoint le Parc ou sont en cours d'implantation. La Communauté d'agglomération souhaite les mettre à l'honneur à travers une nouvelle manifestation dédiée aux acteurs économiques du Parc.

Ainsi, Monsieur CUVILLIER, Président de la CAB, procédera, le mardi 22 mai prochain à 11h30, à la mise en place de panonceaux représentant les nouvelles sociétés aux pieds des arbres nouvellement plantés et fera un rappel sur le rôle de la CAB en tant que gestionnaire de Parc. Ce sera aussi l'occasion d'informer les entreprises du parc sur les travaux liés à l'extension du Parc dédiée aux artisans et PME-PMI.

A noter que cette rencontre sera précédée de la Revue de Direction annuelle du Système de Management environnemental à 9h30 en mairie d'Hesdin l'Abbé. Chaque partenaire et entreprise y est convié.



## Gestion du Parc

### Rencontre avec la gendarmerie

Les services de la Communauté d'agglomération du Boulonnais ont rencontré récemment le référent *Renseignements et Intelligence Économique* de la gendarmerie. Ce dernier, directement impliqué auprès des entreprises des communes situées en zone gendarmerie, a présenté la possibilité de réaliser des audits de vulnérabilité auprès des sociétés.

L'idée est d'accompagner, par le biais d'un questionnaire exhaustif (incluant notamment risque capitalistique, sûreté interne, sécurité extérieure...), les entreprises en leur apportant des recommandations et des préconisations pour protéger au mieux leurs données sensibles et les informer sur des risques qui ne sont pas toujours identifiables.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact au 03 21 31 28 72.

N.B. : A noter qu'il existe également au sein des services de gendarmerie, un référent sûreté et vidéoprotection pouvant apporter un soutien sur la sécurisation physique sur votre site.



Imprime sur papier recyclé

La Lettre de Landacres

N° 55 Mai 2012

Rédaction : Communauté d'agglomération du Boulonnais

Maquette : Service communication CAB

Contact : Communauté d'agglomération du Boulonnais

1, boulevard du Bassin Napoléon - BP 755 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex

Tél : 03 21 10 36 30 / Fax : 03 21 10 36 06 / E-mail : [economie@agglo-boulonnais.fr](mailto:economie@agglo-boulonnais.fr)

[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)



## Cellule de crises – Odeurs

Ce mardi 24 avril, une cellule de crise sur la question des odeurs sur le Parc a été organisée pour répondre notamment aux désagréments exprimés par certaines sociétés implantées à Landacres.

Alors que les problèmes peuvent, dans certains cas, être liés au réseau d'eaux pluviales, il peut s'agir aussi parfois d'odeurs localisées uniquement à l'intérieur des bâtiments. Il est rappelé que les entreprises concernées doivent respecter leur convention spéciale de déversement qui impose des normes de rejets et de traitement.

Afin d'appréhender et de remédier au mieux à cette situation, il a été convenu notamment de surveiller et relever les incidents (qui doivent être signalés aux services de la CAB) et d'envisager quelques nouveaux branchements pouvant améliorer certaines situations. Une prochaine réunion sera organisée début juillet.



## Assemblée générale ASL

Le 9 mars dernier s'est tenue une Assemblée générale Extraordinaire de l'Association Syndicale de Landacres visant à valider la nouvelle mouture des statuts de l'ASL, afin d'être conforme à la législation (il s'agit notamment d'acter la création d'un conseil d'administration). Ce même jour, les membres de nouveau Conseil ont été désignés et les administrateurs sont Monsieur Letour, Président, ainsi que Messieurs Bouillole, Desmedt, Pochet et Dumaine.

Pour mémoire, l'Association Syndicale de Landacres gère pour le compte de ses adhérents (la CAB et les entreprises), les espaces verts publics et privés du Parc paysager en suivant les principes de la gestion différenciée et contribue en cela directement à l'attractivité du Parc de Landacres.



## Fonctionnement du SME

### Le Parc de Landacres à l'honneur

Les spécificités et l'exemplarité du Parc Paysager de Landacres ont été mis plusieurs fois à l'honneur ces dernières semaines :

- le 15 mars 2012, le responsable environnement du Parc s'est rendu au sein de l'Agence Régionale pour l'Environnement de la Région PACA pour présenter la genèse du Parc, son règlement et le fonctionnement de l'ASL ;
- des techniciens et prestataires de la Communauté d'agglomération de Saint-Omer ont visité le Parc Paysager le 23 mars dernier dans l'optique de mieux connaître le site (la CASO ayant un projet de création d'un parc d'activités de taille équivalente) ;
- le 10 avril, des étudiants de l'école d'architecture de Lille sont venus se rendre compte des aménagements paysagers du Parc et leur impact positif en matière d'intégration paysagère ;
- dans le cadre d'un colloque organisé par la mission Capécure 2020, plusieurs élus et techniciens du Conseil Régional de Bretagne ont découvert le Parc Paysager d'Activités de Landacres le 31 mars dernier.

## Bilan de la saison de chasse 2011/2012

Dans le cadre du suivi de la biodiversité sur le Parc Paysager d'activités de Landacres, les propriétaires de baux de chasse adressent annuellement un état du gibier chassé durant la saison écoulée.

Il n'y a pas de changement notable dans le comptage des différentes espèces comme le montre ce comparatif sur les cinq dernières années :

